

# Décision 08-D-34 du 22 décembre 2008

relative à des pratiques mises en œuvre par la régie municipale des pompes funèbres de la ville de Marseille

Posted on: 24 décembre 2008 | Secteur(s) :

**SERVICES**

## Présentation de la décision

### Informations sur la décision

#### Origine de la saisine

Ministre de l'Economie, des finances et de l'emploi

#### Dispositif(s)

Acceptation des engagements  
Clôture de la procédure

#### Procédure(s)

Engagement

#### Entreprise(s) concernée(s)

Régie municipale des pompes funèbres de Marseille, ville de Marseille

## Lire

le texte intégral de la décision

89.89 Ko